



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-127211>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-127211**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chu Sud Réunion

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003001300011

Ville : St Pierre cedex

Code postal : 97448

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1548577>

Identifiant interne de la consultation : MAPA TRAVAUX 24-41

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Secrétariat Dtst

Numéro de téléphone du contact : +33 262359045

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique et des sous-critères détaillés au Rc : 70% Prix : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de remplacement de la production d'eau glacée des IRM 1 et 2 du CHU Sud Réunion, GHSR de Saint-Pierre

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit précisément et conformément aux spécifications techniques décrites au CCTP et ses annexés de la réalisation de l'ensemble des travaux (fourniture, pose et raccordement) de climatisation entrant dans le cadre du remplacement de la production d'eau glacée des IRM 1 & 2 du CHU SUD REUNION. Les IRM N°1 et N°2 du CHU de Saint Pierre sont alimentés en eau glacée par le réseau N°1 de la production centralisée du BT28. Le secours en eau glacée de l'IRM 1 (3T) est assuré par un groupe d'eau glacée de 100 kW environ, le secours en eau glacée de l'IRM N°2 est assurée par le réseau N°3 issu du BT28 également. Les travaux sont prévus en site occupé avec continuité de fonctionnement des services et bâtiments à proximité. Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux : XXX 2025 Le détail et les caractéristiques essentielles du besoin figurent aux cahiers des charges (CCAP 24-41, CCTP et annexes)

Lieu principal d'exécution du marché : DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES TECHNIQUES (DTST)- BATIMENT PRINCIPAL- SALLE IRM1-2 CHU SUD GHSR 97448 - SAINT-PIERRE

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 500000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats doivent obligatoirement visiter les lieux après demande écrite et sur rendez-vous préalable auprès de la direction des Travaux et des Services Techniques du Chu Reunion en formulant leur demande par mail au : sec.dtst.ghsr@chu-reunion.fr ; les modalités sont prévues au Rc

Autres informations complémentaires : Lieux d'exécution des travaux : SITES SUD - GHSR- Les prestations concernent les besoins du site de l'hôpital de Saint-Pierre ; Les locaux des IRM 1 et 2 sont situés au niveau R-1 du bâtiment central et plus précisément au niveau des blocs C dans la zone limitrophe à l'extension (Bâtiment L). Les plans sont joints en annexes. La consultation n'est pas allotie, ne compte pas de phase ni de tranches. Une option technique est prévues: - PSE 1 - GTC - Reports d'informations et d'alarmes des nouveaux groupes de production d'eau glacée vers la GTC existante situé à l'étage technique y compris câblage de renvoi de défaut. La réponse à l'option est obligatoire sous peine de rejet et d'élimination de l'offre du candidat soumissionnaire. Durée : Le délai est lié au calendrier des travaux suivant planning détaillé joint au DCE, démarre à compter de la notification de l'OS de démarrage des travaux après notification du marché et s'achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement (GPA). DUREE / DELAI D'EXECUTION : 2 MOIS estimé dont 15 jours de préparation et 12 MOIS GPA Date prévisionnelle indicative de début d'exécution des travaux : 1er trimestre 2025 (fin janvier/début février) effectif à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux (cf. planning joint au DCE 24-41) Options au sens du droit communautaire : Des marchés négociés de travaux portant sur la réalisation de prestations similaires pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP et en application des articles R.2194-1, -2, -3 et -4 du Décret 2018-1075 du Code de la Commande publique suivant détail au RC et CCAP; Par ailleurs, le marché prévoit des clauses de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du Code de la commande publique. Exécution complémentaire : lorsque le montant des prestations exécutées atteint le montant prévu par le marché, la poursuite de l'exécution des prestations sera subordonnée à une décision de poursuivre unilatérale prise par le pouvoir adjudicateur conformément à la réglementation des marchés publics et détail de l'article 4.2 du RC; une décision de poursuivre pour des motifs d'intérêt général pourra être passés également selon les cas justifiés. Voies et délais de recours : Référé précontractuel suivant articles L551-1 à L551-12 du Code de justice administrative avant la signature du contrat. Référé contractuel suivant articles L551-13 à L551-23 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R551-7 du même code après la signature du contrat. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R421-1 à R421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le référé secret des affaires : en application de l'article R.557-3 du code de justice administrative, le candidat peut saisir le juge pour prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte ainsi que l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R.152-1 du code du commerce aux fins de prémunir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : <http://achats.chu-reunion.fr/>. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 3 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/11/2024